

## Question 1.1 : Quelles sont les sources de la croissance économique ?

### Les grands axes et problématiques

#### Axe 1 : Intérêts et limites du PIB

Le PIB est un des meilleurs indicateurs permettant d'étudier la croissance. Il permet d'étudier les séries longues et de faire des comparaisons internationales ; mais il présente des limites en tant qu'indicateur de mesure de la croissance.

#### Axe 2 : Le rôle des facteurs de production dans la croissance économique

Les facteurs travail et capital contribuent à la croissance sans l'expliquer totalement. L'amélioration de la productivité globale des facteurs agit aussi sur la croissance.

#### Axe 3 : L'explication du caractère auto-entretenu de la croissance

La croissance est endogène du fait de l'accumulation du capital et du progrès technique. Elle s'explique aussi par l'existence de multiples institutions et des droits de propriété

### Les mécanismes à mobiliser

#### Axe 1

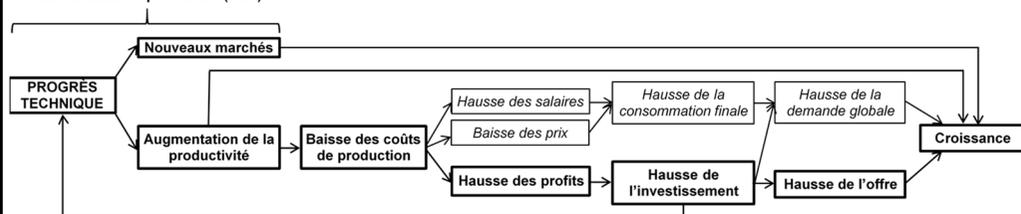
Le PIB permet de mesurer uniquement la production marchande et non marchande évaluable et déclarée. L'IDH, lui, propose une approche plus qualitative et multidimensionnelle, plus proche de la notion de développement (notion qui n'est pas au programme).

#### Axe 2

L'augmentation de la production résulte de la hausse de la quantité de facteurs de production utilisés (fonction de production). La hausse de la quantité produite qui n'est pas expliquée par l'augmentation de la quantité de travail et de capital utilisés, est attribuée à la hausse de la PGF en partie issue du progrès technique.

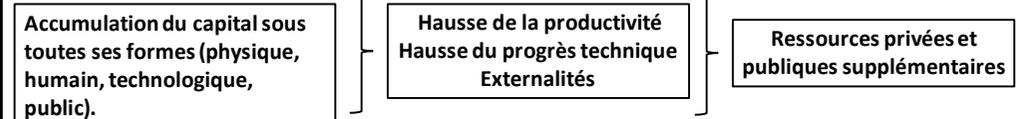
#### Le rôle du progrès technique sur la croissance

Mesurés par la Productivité Globale des Facteurs de production (PGF)



#### Axe 3

#### Le caractère auto-entretenu de la croissance (croissance endogène)



#### Le rôle des institutions et des droits de propriété

Rôle incitatif des droits de propriété => obtenir les bénéfices de son investissement / innovation => incitation à investir / innover => hausse de la production

Importance d'un cadre institutionnel favorable : par exemple, cadre juridique et organismes permettant le respect des contrats, politique de recherche, politique de la concurrence, politique industrielle, stabilité politique, etc.

### Les notions du programme

**Croissance économique** : augmentation soutenue pendant une période longue de la production de biens et services. Elle peut être mesurée par le taux de croissance en volume du PIB sur du long terme.

**PIB** : somme des valeurs ajoutées réalisées par l'ensemble des unités de production sur un territoire au cours d'une période.

**IDH** (indicateur de développement humain) : indicateur compris entre 0 et 1 construit à partir de trois indicateurs : économique (revenu par habitant), santé (espérance de vie à la naissance), éducation (durées de scolarisation).

**Investissement** : achat par une unité de production de produits durables permettant d'augmenter le stock de capital et/ou la productivité (mesuré par la FBCF). Pour les ménages, la seule dépense d'investissement est l'achat de logement.

**Progrès technique** : ensemble des transformations qui permettent d'améliorer la productivité et/ou la production.

**Croissance endogène** : approche selon laquelle la croissance s'auto-entretient en permettant des investissements qui eux-mêmes génèrent de la croissance.

**Productivité globale des facteurs (PGF)** : mesure la part de la croissance de la production qui n'est pas expliquée par l'accroissement des facteurs de production et traditionnellement attribuée au progrès technique.

**Facteur travail** : facteur de production correspondant à la main d'œuvre.

**Facteur capital** : facteur de production correspondant aux moyens matériels et immatériels nécessaires à la production.

#### Acquis de première

Facteurs de production, production marchande et non marchande, valeur ajoutée, productivité, institutions, droits de propriété, externalités.

#### Mesures et savoir-faire

Lire et interpréter un indice, un taux de croissance et un taux de croissance annuel moyen  
Distinguer une évolution en valeur absolue d'une évolution en valeur relative (%)  
Distinguer PIB nominal (en valeur, en monnaie courante) et PIB réel (en volume, en monnaie constante)  
Lire des contributions à la croissance  
Lire un graphique semi logarithmique

### Éléments factuels

#### Axe 1

Forte croissance durant les Trente Glorieuses dans les pays occidentaux (environ 5 % en moyenne et en volume chaque année) Ralentissement depuis les années 1970.

#### Taux de croissance du PIB

	2002	2009	2016
France	1,1	-2,9	1,4
États-Unis	1,8	-2,8	1,8
Zone Euro	1,0	-4,5	1,6
Chine	9,1	9,2	6,5

Source : OCDE, 2016.

PIB français en 2015 : 2132,4 milliards d'euros constants (base 2010) (Insee).

#### Axe 2

Les contributions à la croissance du travail, du capital et de la PGF sont très variables d'un pays à l'autre.

#### Contribution moyenne en point de pourcentage à la croissance du PIB, 1995-2014

	Facteur travail	Facteur capital	PGF	PIB (%)
France	0,2	0,7	0,6	1,4
Allemagne	0,0	0,4	0,8	1,2
Japon	-0,4	0,6	0,6	0,8
États-Unis	0,5	0,8	1,0	2,3

Source : OCDE 2016.

Lecture : En France, le PIB a augmenté en moyenne de 1,4 % par an entre 1995 et 2014. La productivité globale des facteurs de production, explique l'augmentation annuelle moyenne de 0,6 point de pourcentage du PIB de la France entre 1995 et 2014.

#### Axe 3

Dépenses intérieures en recherche et développement en % du PIB en France : 2.23% en 2013 (Banque Mondiale).

#### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Niveau de vie, revenu/habitant.  
Fonction de production (Cobb-Douglas).  
Loi des rendements décroissants  
Croissance extensive/intensive.  
Recherche et développement (R&D)  
Investissements matériels et immatériels  
Les différents types d'innovations  
Auteurs : Solow, Lucas, Barro, Romer.

## Question 1.2 : Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?

### Les grands axes et orientations du programme

**Axe 1 :** Les fluctuations économiques permettent de montrer la variabilité de la croissance économique.

**Axe 2 :** Expliciter les principaux schémas explicatifs des fluctuations (choc d'offre, choc de demande et cycle du crédit), plus particulièrement les liens avec la demande globale.

**Axe 3 :** Analyser les mécanismes cumulatifs à l'origine de la dépression et de la déflation et leurs conséquences sur le chômage de masse.

### Les mécanismes à mobiliser

**Axe 1 :** Les fluctuations économiques peuvent être identifiées par :

- des mouvements d'accélération : augmentation du taux de croissance du PIB,
- des mouvements de ralentissement : le taux de croissance du PIB demeure positif mais est de plus en plus faible,
- des mouvements de baisse : le taux de croissance du PIB devient négatif ; lorsque ce mouvement se prolonge, on parle de dépression.

Les périodes de crise correspondent au point de retournement de l'activité ; elles sont suivies de mouvements de ralentissement ou de baisse de l'activité économique.

**Axe 2 :** Principaux schémas explicatifs des fluctuations économiques :

**Chocs d'offre :** variation brutale des conditions de la production (productivité ou prix des facteurs).

Exemples :

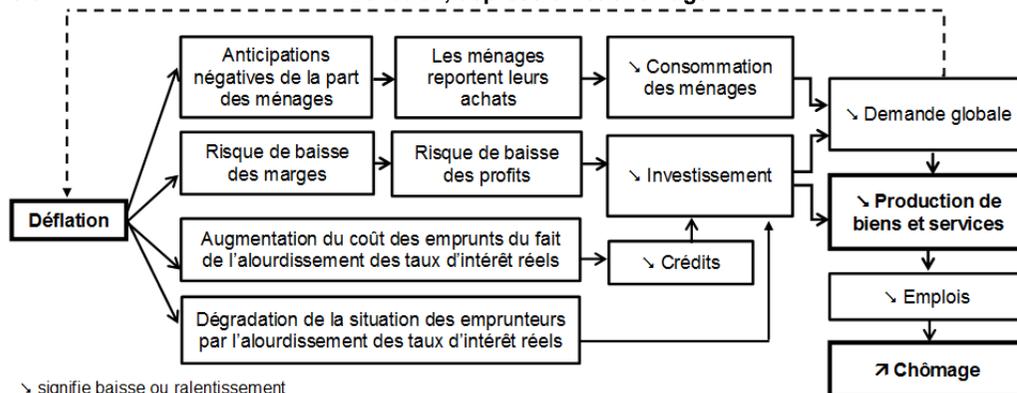
- choc négatif : hausse du prix du pétrole => ↗ coûts consommations intermédiaires => ↗ coûts de production => risque de défaillances d'entreprises => ↘ de l'activité économique.
- choc positif : progrès technique => ↗ productivité (↗ offre avec la même quantité de facteurs de production) => ↘ coûts moyens de production => ↘ des prix et ↗ de la demande => ↗ offre de biens et services.

**Chocs de demande :** variation brutale d'une des composantes de la demande globale adressée aux producteurs. Exemples :

- choc négatif : hausse des impôts => ↘ revenus après impôts => ↘ consommation et investissement => ↘ demande globale => ↘ activité économique
- choc positif : ↗ soudaine des prestations sociales => ↗ consommation => ↗ demande globale => ↗ de l'activité économique.

**Cycle du crédit :** en période d'accélération de la croissance, les agents économiques sont confiants => ↗ crédit => ↗ croissance (consommation et investissement), ce qui peut déboucher sur de la spéculation et une augmentation des prêts sur les projets risqués => retournement des anticipations => crise de confiance => ↗ des taux d'intérêt et ↘ crédits => ↘ consommation et investissement => ralentissement ou diminution de l'activité économique globale.

**Axe 3 :** Déflation, dépression et chômage



### Notions du programme

**Croissance économique :** augmentation soutenue pendant une période longue de la production de biens et services. Elle peut être mesurée par le taux de croissance en volume du PIB sur du long terme.

**Fluctuations économiques :** variations (hausses / baisses) successives du niveau et/ou des rythmes (ralentissement / accélération) de l'activité économique.

**Crise économique :**

Au sens strict : point de retournement à la baisse de l'activité économique ;  
 Au sens large : ensemble de la période au cours de laquelle l'activité ralentit ou diminue.

**Dépression :** baisse durable de l'activité économique identifiée par la diminution du PIB.

**Désinflation :** ralentissement du rythme de l'inflation.

**Déflation :** diminution durable du niveau général des prix.

### Acquis de Première

Inflation, chômage, demande globale.

### Mesures et savoir-faire quantitatifs

Lire et interpréter un indice, un taux de croissance et un taux de croissance annuel moyen.

Distinguer une évolution en valeur absolue d'une évolution en valeur relative (%).

Contribution de la consommation, de l'investissement et du solde du commerce extérieur à la croissance (en points de pourcentages).

Représentation graphique de fonctions simples et interprétation de leurs déplacements.

### Éléments factuels

**Axe 1 (données pour la France)**

TCAM Trente glorieuses : 5%

Évolution du PIB en volume en 2009 : - 2.9 %

Taux de croissance en volume en 2015 : 1,1%

**Axe 2**

Exemples de chocs d'offre :

Diffusion de nouvelles technologies, nouvelles organisations de travail, chocs pétroliers (1973, 1979), tsunami japonais de 2011...

Exemples de chocs de demande : relance de type New Deal aux Etats-Unis (années 30), crise des subprimes (2008).

Exemple de cycle du crédit : explication de la diffusion des crédits immobiliers aux Etats-Unis (2002-2007) puis retournement du cycle (renchérissement et raréfaction du crédit en 2007-2009).

**Axe 3**

Montée des risques de déflation dans la zone euro  
 Taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à -0,2% en avril 2016, contre 0,0% en mars (Eurostat).

Taux de chômage en France : 10,2% de la population active au 1<sup>er</sup> trimestre 2016 au sens du BIT.

### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Expansion / récession,  
 Chocs exogènes / endogènes,  
 Crise des dettes souveraines,  
 Accélérateur et multiplicateur d'investissement.

## Question 2.1 : Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1 :** Quels sont les déterminants du commerce international et de la spécialisation ?

**Axe 2 :** Quels sont les avantages et les inconvénients des échanges internationaux et du protectionnisme ?

**Axe 3 :** Quels sont les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation de la production ?

### Les mécanismes à mobiliser

#### Axe 1

Les principales évolutions du commerce mondial : progression des échanges, poids croissant des produits manufacturés et, plus récemment, des services, développement du commerce intra-branche (notion non exigible) et intra-firme.

En théorie, les avantages comparatifs fondent la spécialisation et les échanges internationaux : un pays a intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles il est relativement le plus productif / le moins inefficace et dans les productions qui nécessitent un facteur de production dont il dispose relativement en abondance (dotation factorielle).

D'autres éléments contribuent au développement des échanges internationaux : baisse des coûts de transport et de communication, libéralisation des échanges, stratégies de différenciation...

#### Axe 2

##### Avantages et inconvénients des échanges internationaux

	Avantages	Inconvénients
Producteurs (firmes / pays)	hausse des profits attendue par : - ↘ des coûts unitaires de production (économies d'échelle, ressources moins coûteuses, ↗ concurrence) - ↗ productivité (facteurs de production utilisés là où ils sont les plus efficaces, transferts de technologie...) - ↗ des débouchés	- intensification de la concurrence - une évolution défavorable de la demande et des prix instables peuvent réduire les gains à l'échange issus de la spécialisation
Consommateurs	- baisse des prix, hausse du pouvoir d'achat - plus grande diversité des biens et des services disponibles (élargissement des gammes et création de nouveaux produits) - hausse de la qualité.	- risque de chômage en raison de la disparition d'activités non compétitives, - risque concernant la qualité des marchandises importées ne respectant pas les normes (hygiène, sécurité, environnement).

##### Le protectionnisme

Modalités	Fondements	Risques
Protectionnisme tarifaire (droits de douanes, subventions) et non tarifaire (quotas, normes ...)	- protection temporaire des activités naissantes non compétitives et de celles jugées stratégiques afin de construire un avantage comparatif - protection des activités vieillissantes - protection de l'emploi	- ↗ des coûts, renchérissement des prix, baisse du pouvoir d'achat - frein à l'innovation et risque de perte en compétitivité - moindre variété des produits - allocation de ressources à des activités non efficaces, - risque de représailles

##### Effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés



#### Axe 3

Les firmes choisissent de localiser leur production afin d'améliorer :

- leur compétitivité prix : les firmes vont chercher à réduire leurs coûts de production en implantant des filiales dans les pays où les conditions de coûts sont favorables (faible coût salarial par unité produite, faible pression fiscale, ...). Elles peuvent mettre en place une stratégie de rationalisation de la production qui consiste à délocaliser ou à externaliser tout ou partie de la production.

- leur compétitivité hors prix : les firmes vont localiser leur production dans des pays qui sont attractifs du point de vue de la demande (marché important et en forte croissance) et/ou du point de vue de l'offre (qualité de la main d'œuvre et des infrastructures de transports et de communication, climat social et politique favorable, souplesse de la législation du travail ou environnementale...).

### Les notions du programme

**Mondialisation :** émergence d'un vaste marché mondial des biens et services, des capitaux et des travailleurs.

**Finance internationale :** ensemble des flux de capitaux et de devises entre agents économiques de pays différents.

**Avantage comparatif :** la spécialisation et l'échange procurent des gains à l'échange si un pays se spécialise dans les productions où il est le plus efficace par rapport aux autres productions ou le désavantage relatif le plus faible.

Il peut aussi s'entendre au niveau de la firme comme le résultat d'une stratégie d'entreprise.

**Dotation factorielle :** quantité et qualité des facteurs de production dont dispose un pays.

**Libre-échange :** volonté de supprimer les obstacles aux échanges internationaux.

**Protectionnisme :** ensemble des mesures tarifaires et non tarifaires qui consistent pour un pays à se protéger de la concurrence étrangère et à favoriser les entreprises nationales.

**Commerce intra-firme :** échanges transfrontières de produits semi-finis entre les différentes unités de production des FMN.

**Firmes multinationales (FMN) :** firmes possédant ou contrôlant au moins une unité de production implantée à l'étranger.

**Compétitivité prix et hors prix :** capacité pour une entreprise ou un pays à gagner ou à maintenir ses parts de marché grâce à un prix inférieur à ceux des concurrents ou pour d'autres raisons que le prix (qualité, service après-vente, marque...).

**Délocalisation :** une entreprise ferme l'une de ses unités de production sur le sol national pour en ouvrir une équivalente à l'étranger (sens strict), réalisation de tout ou partie du processus de production à l'étranger sans qu'il y ait nécessairement de fermeture d'une unité de production sur le sol national (sens large).

**Externalisation :** processus de transfert d'une partie de l'activité d'une entreprise à une autre.

**Spécialisation :** processus par lequel les productions d'un pays se concentrent sur certaines activités (branches / produits) en fonction d'avantages comparatifs.

#### Acquis de première

Gains à l'échange.

### Éléments factuels

#### Axe 1

Depuis 1945, le volume du commerce mondial a augmenté plus fortement que le volume du PIB mondial.

En 2012, selon l'OMC, les produits manufacturés représentent 53 % des exportations mondiales et les services 20 %. Le poids en volume des produits primaires (produits agricoles, minéraux et combustibles) ne cesse de baisser depuis 1945, atteignant 27 % des exportations mondiales.

L'Amérique du Nord, l'Asie et l'Europe représentent plus de 80 % des échanges mondiaux et réunissent 74.7% de la population (ONU). Les échanges intra-zone sont majoritaires ; par exemple, les échanges intra-européens représentent plus du tiers du commerce mondial.

#### Exemples de spécialisation :

Pays de Moyen-Orient : pétrole  
L'Inde : produits manufacturés et services liés aux nouvelles technologies.

#### Axe 2

Le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et sur le commerce) créé en 1947 et devenu l'OMC (Organisation du commerce) en 1995 a contribué à libéraliser les échanges de biens et services en obtenant par la négociation une forte réduction des droits de douanes et des restrictions quantitatives. Selon l'OMC, en 1947, le tarif général moyen évalué entre 30 et 40% atteindra 3.8% pour les produits industriels dans les pays développés suite au cycle d'Uruguay conclu en 1993.

#### Axe 3

Forte augmentation des flux d'IDE (Investissement direct à l'étranger) des firmes et forte augmentation du commerce intra firme (au moins 1/3 du commerce mondial).

Il en découle que les pays développés accueillent près des 3/4 des flux et sont également les principaux émetteurs même si les flux d'IDE en provenance des pays émergents augmentent.

#### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Place et justification du commerce intra-branche.

Evolution de la division internationale du travail et exemples d'avantages comparatifs construits DIPP / IDE.

Auteurs : Smith, Ricardo, List, HOS et Krugman.

## Question 2.2 : Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1 :** En quoi la construction d'un vaste marché intérieur et d'une monnaie unique conduit-elle à l'expérience actuellement la plus aboutie d'intégration économique et monétaire ?

**Axe 2 :** En quoi l'Union monétaire a-t-elle une importance dans le contexte monétaire et financier international et renforce-t-elle les interdépendances des politiques macroéconomiques des États membres ?

**Axe 3 :** Comment expliquer les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne ?

### Les mécanismes à mobiliser

#### Axe 1

Un processus d'intégration économique et monétaire original dans une zone européenne qui s'élargit : suppression des barrières douanières, libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes => création d'un marché commun, mise en œuvre de politiques communes (ex : la PAC) ; puis => marché unique (ex. : politique monétaire), mise en place d'une monnaie unique, d'institutions politiques et de processus de décisions.

#### Axe 2

Dans un contexte d'instabilité monétaire et financière mondiale :

- la zone euro apparaît comme une zone de relative stabilité et de confiance favorable à la croissance,
- sans les éviter, la politique monétaire unique de la zone euro permet de mieux faire face aux conséquences des crises monétaires et financières.

L'Union monétaire renforce de fait les interdépendances entre les politiques économiques de la zone (entre politique monétaire et budgétaires et entre politiques budgétaires)...

... qui obligent à une coordination de ces politiques macroéconomiques : pacte de stabilité et de croissance, politique monétaire unique, suppression des politiques monétaires non coopératives au sein de la zone euro. Toutefois, ces interdépendances rendent difficile l'adaptation des politiques économiques aux situations particulières des États membres.

#### Axe 3

La coordination des politiques économiques est difficile en raison :

- de situations économiques, sociales et priorités politiques diverses au sein de la zone,
- de politiques budgétaires qui restent nationales et qui rendent difficile la coordination politique monétaire – politiques budgétaires,
- de politiques économiques pas toujours coopératives,
- faiblesse relative des budgets européens et des moyens de l'action structurelle.

### Les notions du programme

**Mondialisation :** Émergence d'un vaste marché mondial des marchandises, des capitaux et des personnes.

**Finance internationale :** ensemble des flux de capitaux et de devises entre pays ainsi que les institutions qui les régulent.

**Euro :** nom de la monnaie unique européenne.

**Union économique et monétaire :** zone qui se caractérise par un vaste marché des biens, des services, des capitaux et de la main d'œuvre, par une monnaie et une politique monétaires uniques ainsi que par une certaine harmonisation des politiques économiques.

**Intégration européenne :** processus par lequel des pays européens se dotent d'un marché unique, d'une monnaie unique et d'une certaine harmonisation des politiques économiques, fiscales, sociales... voire réalisent une Union politique.

#### Acquis de première

Banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.

#### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Étapes progressives mais non linéaires du processus d'intégration selon Bela Balassa.

Triangle d'incompatibilité de Mundell : Impossibilité d'avoir à la fois des taux de change fixes, une libre circulation des capitaux et une autonomie de la politique monétaire, ce qui serait la situation la plus favorable à l'activité économique.

Notion et mécanismes de chocs asymétriques.

Question de la concurrence sociale, fiscale, environnementale (la concurrence entre pays l'emporterait sur la coopération ?).

### Éléments factuels

#### Axe 1

1957 Traité de Rome => Union douanière, libre circulation des marchandises

1985 Shengen => libre circulation des personnes

1986 Acte unique => libre circulation des capitaux

1992 Traité de Maastricht => Monnaie unique et BCE

1998 : création de la BCE

1999 – 2002 : entrée en vigueur de l'euro

Des élargissements successifs qui conduisent à une Union européenne à 28 pays et une zone euro à 19.

2007-2009 Traité de Lisbonne (*ne parle plus de marché commun ou unique mais de marché intérieur*), réforme des institutions

06/2016 Brexit : 52% de "oui" à la sortie du R-U de l'UE

#### Axe 2

En 1997, le Pacte de stabilité et de croissance, qui fait suite aux critères de convergence du traité de Maastricht, limite l'inflation, les déficits publics (3% du PIB), la dette publique (60% du PIB), institue une procédure de surveillance multilatérale et une procédure de sanction.

Convergence et faiblesse de l'inflation dans la zone.

Un seul taux directeur mais des taux d'intérêt réels différents selon les pays (parfois négatifs aujourd'hui).

Baisse des taux d'intérêt pour lutter contre la crise : le taux directeur de la BCE passe de 4% à 0,25% entre 2009 et 2013 et même 0% en 2016.

En 2010, la création du Mécanisme européen de stabilisation financière et du fond européen de stabilité financière ; puis du Mécanisme européen de stabilité doté de 750 milliards d'euros (voté en déc. 2010 et entre en vigueur en sept. 2012)

En 2011, création du Semestre européen afin de renforcer la coordination des politiques économiques.

Intervention de la BCE sous la forme de rachats de titres déjà émis par les États lourdement endettés.

#### Axe 3

2007 : l'Allemagne transfère une partie des cotisations sociales sur la TVA afin de réduire le coût du travail.

Traité de Lisbonne => principe de la neutralité fiscale, mais harmonisation de la fiscalité n'est pas uniformisation : chaque pays de l'UE possède un taux de TVA "standard" d'au moins 15% et un (ou 2) taux réduit(s) d'au moins 5%. Les taux standard varient de 15% pour le Luxembourg à 27% pour la Hongrie.

Aucun pays ne peut modifier ses taux de manière unilatérale, besoin de l'accord de tous ses partenaires, le traité prévoyant que les décisions sont prises à l'unanimité.

Mars 2016, le taux de chômage varie selon les pays entre 4,1% (Rep. Tchèque) et 24,4% (Grèce). En juin 2016, le salaire minimum de l'UE varie entre 215€ (Bulgarie) et 1 923€ (Luxembourg), 1 466€ pour la France ; le PIB/h des pays de la zone s'échelonne entre 47% et 266% du PIB/h de l'UE à 28. Une dette publique qui varie de 23% à 179% du PIB. (Eurostat 2016).

## Question 3.1 : La croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1** : Illustrer les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance économique à travers des exemples variés.

**Axe 2** : L'analyse économique du développement durable nécessite de s'interroger sur l'évolution des stocks de capitaux et sur leur degré de substitution.

**Axe 3** : Les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener les politiques environnementales : l'exemple de la politique climatique.

### Les mécanismes à mobiliser

**Axe 1** : Illustrer les limites écologiques auxquelles se heurte la croissance :

- l'épuisement des ressources (énergétiques, halieutiques...) lié à la production et à la consommation de biens ou de services,
- la déforestation liée à la hausse des surfaces agricoles et le besoin en bois,
- le changement climatique lié à la hausse de la concentration de gaz à effet de serre (GES),
- les biens communs, s'ils sont livrés à la seule logique de la concurrence et du marché, risquent d'être surexploités et de disparaître.

Croissance économique => dégradation de l'environnement => frein à la croissance future

**Axe 2** : L'accumulation de capital physique, de capital humain et de capital institutionnel suffit-elle pour compenser la destruction du capital naturel ?

La croissance est soutenable si les différents types de capitaux sont substituables : la destruction du capital naturel peut être compensée par une augmentation de la quantité des autres capitaux (par exemple grâce au progrès technique). Les contraintes qui pèsent sur la croissance sont faibles, il s'agit de transmettre aux générations futures un volume global de capital au moins identique.

Si, au contraire, aucune substitution n'est possible, alors les contraintes qui pèsent sur la croissance sont très fortes : aucune autre forme de capital ne viendra remplacer le capital naturel. La croissance est ici soutenable si elle permet de transmettre un stock de chaque type de capitaux au moins égal à celui existant.

**Axe 3 : Les trois instruments complémentaires de la politique climatique**

La **réglementation** vise à contraindre les agents économiques à modifier leurs comportements de production ou de consommation dans le but de réduire les émissions de GES.

La **taxation** vise à inciter les agents économiques à adopter des comportements vertueux concernant les émissions de GES. La taxe augmente le prix pour les acheteurs et/ou le coût de production et fait donc supporter le coût des externalités à celui qui les génère (principe du pollueur/payeur). La réorientation de la consommation et de la production vers des produits/activités générant moins de GES peut aussi se faire par crédits d'impôts ou subventions.

Le **marché des quotas d'émission** vise à inciter les entreprises à émettre moins de GES. En fonction des objectifs d'émissions totales des pouvoirs publics, ces derniers attribuent aux entreprises concernées des quotas d'émission. Celles qui dépassent leurs quotas doivent s'en procurer sur le marché (demande de quotas). Celles qui ont émis moins que leurs quotas peuvent vendre l'excédent sur le marché (offre de quotas). La confrontation de cette offre et de cette demande détermine le prix des quotas d'émission (en tonne équivalent CO<sub>2</sub>). Les entreprises qui vendent obtiennent des recettes supplémentaires qui leur permettent de réduire leur prix, inversement les entreprises qui doivent acheter supportent des coûts supplémentaires et doivent augmenter leur prix. Par incitation, il y a une réorientation de l'offre et de la demande vers les produits/activités les moins émetteurs de GES.

Ces trois instruments doivent être combinés pour plus d'efficacité.

### Les notions du programme

**Croissance économique** : augmentation soutenue pendant une période longue de la production de biens et services. Elle peut être mesurée par le taux de croissance en volume du PIB sur du long terme.

**Développement durable** : développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs (rapport Brundtland 1987).

**Capital naturel** : ensemble des ressources naturelles (renouvelables et non renouvelables).

**Capital physique** : ensemble des biens matériels nécessaires à la production d'autres biens et services.

**Capital humain** : ensemble des savoirs, savoir-faire, savoir-être accumulés par l'individu et qui déterminent sa capacité à produire.

**Capital institutionnel** : ensemble des institutions sociales, économiques, juridiques ou culturelles qui régulent les comportements individuels ou collectifs.

**Biens communs** : biens dont la consommation est non exclusive (tout le monde peut librement les consommer) et rivale (ce que consomment les uns réduit d'autant la consommation des autres).

**Soutenabilité** : capacité de la croissance à assurer un développement durable nécessitant de préserver un stock de capital suffisant pour satisfaire le bien-être des générations futures.

**Réglementation** : normes juridiques (lois, décrets, ...) mises en place par les pouvoirs publics pour encadrer des activités économiques, notamment celles qui sont source de changement climatique.

**Taxation** : prélèvement d'une taxe par exemple sur des activités source de changement climatique (ou versement d'une subvention/crédit d'impôts) visant à inciter les agents économiques à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement.

**Marché des quotas d'émission** : marché sur lequel s'échangent des permis d'émission de gaz à effet de serre attribués par les pouvoirs publics aux entreprises des secteurs les plus émetteurs. Sur ce marché se détermine un prix (de la tonne de CO<sub>2</sub> par exemple).

### Acquis de première

Externalités, droits de propriété, offre et demande, défaillances du marché.

### Éléments factuels

#### Axe 1

- Rapport Meadows (*The Limits To Growth*) en 1970.

- Rapport Brundtland (*Our Common Future*) en 1987.

- la hausse des températures moyennes de la planète d'environ 1°C depuis 1900,

- 13 M d'hectares de forêt disparaissent chaque année.

- Le protocole de Kyoto signé en 1997 qui a pour objectif de réduire l'émission de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990.

#### Axe 2

Objectif de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50% à l'horizon 2025.

#### Axe 3

- Réglementation : normes d'émissions des véhicules (Euro 6 dans les pays de l'UE)

- Taxation : mise en place en 2014 de la taxe carbone (contribution climat énergie).

- Marché des quotas d'émission : Instauration en 2005 du marché européen du carbone suite à l'application du protocole de Kyoto.

- Accord de la COP 21 signé à Paris en décembre 2015, entrée en application en novembre 2016, avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Les engagements qui y sont pris devraient permettre de limiter la hausse des températures entre 2,5°C et 3,7°C.

- Interdiction de l'exploitation du gaz de schiste en France.

### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Soutenabilité forte / faible

Principe de précaution (interdiction de l'exploitation du gaz de schiste en France)

Empreinte écologique

Biens publics mondiaux

Décroissance

Représentation graphique de l'impact des trois instruments de la politique climatique.

## Question 1.1 : Comment analyser la structure sociale ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1 :** Le caractère multiforme et cumulatif des inégalités économiques et sociales.

**Axe 2 :** Les théories des classes et de la stratification sociale (Marx, Weber et prolongements contemporains).

**Axe 3 :** Le débat sur la pertinence des théories des classes pour rendre compte de la dynamique de la structure sociale, notamment en raison de la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés contemporaines.

### Les mécanismes à mobiliser

#### Axe 1 : Le cumul des inégalités

Les situations défavorables ou avantageuses ont un caractère cumulatif :

- Les inégalités de revenu peuvent renforcer les inégalités de patrimoine (inégalité de capacité d'épargne → inégalité pour constituer un patrimoine) ;
- Les inégalités de patrimoine renforcent les inégalités de revenus (le patrimoine est lui-même source de revenus : loyers, dividendes, intérêts de placements...);
- Des inégalités économiques peuvent entraîner des inégalités socioculturelles (par exemple : inégalité de revenu → inégalité d'accès au logement, aux loisirs...);
- Des inégalités socioculturelles peuvent entraîner des inégalités économiques (par exemple : inégalités scolaires → inégalités face à l'accès et à la nature de l'emploi → inégalités de revenu) ;
- Des inégalités socioculturelles peuvent se renforcer entre-elles (par exemple : inégalités de logement → inégalités scolaires).

#### Axe 2 : Les théories des classes et de la stratification sociale

La stratification sociale montre que la société est hiérarchisée en groupes sociaux différenciés.

Chez Marx, le concept de classe sociale regroupe des individus qui partagent la même place dans les rapports de production (la bourgeoisie dispose des moyens de production alors que le prolétariat ne dispose que de sa force de travail) donc les mêmes conditions matérielles d'existence et, le plus souvent, la conscience de partager des intérêts communs (conscience de classe).

Chez Weber, la stratification sociale s'envisage selon trois dimensions / hiérarchies / échelles : l'ordre économique (la position de classe définit la place de l'individu dans la hiérarchie économique), l'ordre social (les groupes de statut sont fondés sur l'honneur et le prestige social) et l'ordre politique (niveau de participation et d'implication dans la vie politique : pouvoir local, pouvoir national, syndicats, partis politiques...). Ces trois dimensions ne se recoupent pas forcément : une position élevée dans l'échelle économique ne détermine pas nécessairement des positions sociale et politique élevées.

Associant les deux approches, Bourdieu a développé une analyse de la structure sociale en termes de possession de différentes formes de capitaux (économique, social, culturel et symbolique). Mendras, lui conteste une vision figée bipolaire des classes considérant que les groupes sociaux sont mouvants, la tendance générale étant celle du développement d'une vaste classe moyenne. Plus récemment, Chauvel redonne de la vigueur au concept de classes en affirmant l'éclatement des classes moyennes et la hausse du risque de déclassement.

#### Axe 3 : Le débat sur la pertinence des théories des classes pour rendre compte de la dynamique de la stratification sociale dans les sociétés contemporaines

La dynamique de réduction des inégalités à long terme et de rapprochement des modes de vie pendant les Trente Glorieuses interrogent la pertinence des théories de la stratification par classes.

La fin de la tendance à la baisse des inégalités depuis les années 80 peut conduire à réactualiser les approches en termes de classes sociales (persistance d'une grande bourgeoisie, appauvrissement des classes moyennes, augmentation de la pauvreté en France...).

Dans le cadre des sociétés contemporaines, les critères de différenciation sociale (statut professionnel, âge, sexe, style de vie...) se multiplient et s'affinent, brouillant les frontières entre classes, ce qui rajoute au questionnement de leur pertinence : Y-a-t-il encore des classes ou sont-elles moins visibles (du fait de la multiplication des critères de différenciation sociale et/ou du discours sur leur disparition) ?

### Les notions du programme

**Structure sociale :** répartition de la population en catégories ou en groupes sociaux différenciés au sein d'une société donnée.

**Stratification sociale :** répartition de la population fondée sur la distribution inégale des ressources (pouvoir, richesses, prestige, savoir).

**Inégalités :** différences illégitimes donnant lieu à un désavantage dans l'accès à des ressources socialement valorisées.

**Inégalités économiques :** inégalités de revenu (du travail, du capital) et de patrimoine.

**Inégalités sociales :** inégalités d'accès à des ressources culturelles, symboliques, politiques, voire à des services publics (école, santé ...).

**Classes sociales :** groupe d'individus partageant la même place dans le processus de production (Marx) ou partageant les mêmes chances d'accès aux biens économiques (Weber).

**Groupes de statut chez Weber :** groupe d'individus partageant le même niveau de prestige social.

**Catégories socioprofessionnelles :** classification créée par l'INSEE pour regrouper les individus en catégories représentant une certaine homogénéité sociale en fonction de plusieurs critères (métiers, activité économique, qualification, secteur d'activité...).

#### Acquis de première

Salaires, revenu, profit, revenus de transfert, groupe social.

#### Mesures et savoir-faire

Revenu moyen / revenu médian, Écarts et rapports interquantiles, Courbe de Lorenz, Propensions à consommer et à épargner.

### Éléments factuels

#### Axe 1 Inégalités économiques

En 2013, le salaire mensuel moyen net de tous prélèvements d'un cadre était de 4 072 euros alors que celui d'un ouvrier était de 1 686 euros (INSEE).

En 1970, le niveau de vie minimum des 10 % les plus riches était 4,6 fois supérieur au niveau de vie le plus élevé des 10 % les plus modestes ; en 2013, ce rapport interdéciles est de 3,6 (Observatoire des inégalités).

En 2010, les individus qui font partie des 20 % les plus riches (en niveau de vie) détiennent 39,3 % de la masse totale des niveaux de vie et les 10 % des ménages aux patrimoines les plus élevés détiennent 48 % de la masse totale du patrimoine (INSEE).

#### Inégalités sociales

82 % des cadres supérieurs partent en congés contre 47 % des ouvriers en 2014 (INSEE).

En 2012, 69 % des cadres supérieurs sont allés au musée dans les douze derniers mois contre 20 % des ouvriers (Observatoire des inégalités). En 2010, 53 % des jeunes d'une génération accèdent à l'enseignement supérieur ; ce taux dépasse 80 % pour les enfants de cadres supérieurs, mais n'atteint pas 50 % pour les enfants d'employés et d'ouvriers (Ministère de l'Éducation nationale).

La différence d'espérance de vie entre un ouvrier de 35 ans et un cadre du même âge est de 6,3 années, dans les conditions de mortalité de 2000-2008, selon INSEE.

#### Axe 3

66% des personnes se disent appartenir à la classe moyenne en 2008 (CREDOC).

Entre 93,5 % et 98,1 % des ménages actifs sont équipés en TV couleur en 2012, de même entre 92,8 % et 97,9 % sont équipés d'un téléphone portable, et entre 82,2 % et 98,9 % ont une voiture (INSEE).

#### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Classe en soi / classe pour soi chez Marx.  
Distinction approche réaliste (Marx) / approche nominaliste (Weber).  
Capital économique, capital culturel, capital social.  
Auteurs : Warner, Bourdieu, Pinçon-Charlot, Chauvel, Lahire.

## Question 1.2 : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1 :** Distinguer les formes de mobilité : intergénérationnelle, professionnelle, géographique.

**Axe 2 :** Intérêt et limites des tables de mobilité pour analyser les flux de mobilité sociale.

**Axe 3 :** Distinguer la mobilité observée et la fluidité sociale

**Axe 4 :** Les déterminants de la mobilité sociale et de la reproduction sociale.

### Les mécanismes à mobiliser

**Axe 2 :**

**Les tables de mobilité sociale permettent de :**

- mesurer la mobilité observée, la reproduction sociale (lecture de la diagonale de destinée),
- mettre en évidence des flux de mobilité ascendante et descendante, verticale et horizontale,
- mettre en évidence la fluidité sociale.

**Les limites des tables tenant :**

- au choix des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : plus la nomenclature est fine plus la mobilité apparaît importante ; difficulté d'établir une hiérarchie entre certaines PCS ; la nomenclature ne rend pas compte de la stabilité ou non de l'emploi, impossible comparaisons internationales.
- à l'enquête Formation et qualification professionnelle (FQP) : intervalle important et irrégulier entre deux enquêtes, enquête portant souvent sur les hommes, âge retenu (40-59 ans),

**Axe 3 :**

Une augmentation de la mobilité observée ne s'accompagne pas nécessairement d'une augmentation de l'égalité des chances. Cette dernière est mesurée par la fluidité sociale.

**Axe 4 : Les déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale :**

**L'évolution de la structure socioprofessionnelle a des effets sur la mobilité sociale**

Le déclin des effectifs de certaines PCS (agriculteurs, artisans, commerçants ou ouvriers) génère une mobilité sociale puisque tous leurs enfants ne peuvent pas rester dans leur catégorie d'origine. A l'inverse, l'expansion d'autres PCS (cadres, professions intermédiaires, employés) génère des cas de mobilité pour des enfants d'autres PCS.

**Le rôle de l'école**

- Processus de massification et relative démocratisation scolaires → accès à des diplômes → accès à des positions sociales plus élevées que celles des parents = mobilité sociale ascendante.
- Processus de massification → inflation des diplômes → baisse du rendement des diplômes → risque de déclassement social (paradoxe d'Anderson).
- L'école valorise le capital culturel détenu par les enfants des catégories supérieures → inégalités de réussite scolaire → reproduction sociale.

**Le rôle de la famille**

**Pouvant conduire à une reproduction sociale**

- Transmission d'un capital économique, culturel et social, stratégies rationnelles des familles (calcul coûts/avantages) pouvant conduire à une inégale réussite scolaire,
- Rendement du diplôme sur le marché du travail inégal selon l'origine sociale (rôle du capital culturel et social par exemple lors de l'entretien d'embauche),
- Le choix du conjoint peut favoriser le cumul des différentes formes de capitaux (homogamie).

**Pouvant être aussi un vecteur d'ascension sociale**

- Valorisation du rôle de l'école dans certains milieux modestes (socialisation anticipatrice).

### Notions du programme

**Mobilité sociale :** changement de position sociale des individus.

**Mobilité intergénérationnelle :** changement de position sociale du fils/fille par rapport à celle du père/mère.

**Mobilité intragénérationnelle :** changement de position sociale d'une personne au cours de sa vie active.

**Mobilité observée :** mobilité mesurée à l'aide des tables de mobilité sociale.

**Fluidité sociale :** mesure de l'égalité des chances, c'est-à-dire des chances respectives des membres des différents groupes sociaux d'accéder à telle ou telle position sociale.

**Déclassement :** situation d'un individu qui occupe une position sociale inférieure à celle des parents ou à celle à laquelle il pourrait prétendre selon ses diplômes ou à celle qu'il occupait précédemment.

**Capital culturel :** ensemble de connaissances, de goûts, de pratiques et de titres scolaires d'un individu.

**Paradoxe d'Anderson :** situation dans laquelle l'obtention par un individu d'un diplôme plus élevé que celui de ses parents ne lui assure pas forcément une position sociale plus élevée.

### Acquis de Première ES

Groupe d'appartenance, groupe de référence,

### Mesures et savoir-faire

- Lecture et calcul de pourcentages de répartition
- Lecture de table de mobilité (effectifs, destinée et recrutement, interprétation de la diagonale)

### Éléments factuels

**Axe 2**

En 2003, selon l'Insee,

- 65 % des hommes actifs ou anciens actifs âgés de 40 à 59 ans ont connu une mobilité sociale intergénérationnelle et donc 35 % sont immobiles par rapport à leur père.
- 52 % des fils de cadres deviennent cadres et 46% des fils d'ouvriers deviennent ouvriers
- 88 % des agriculteurs exploitants avaient un père agriculteur exploitant
- Des trajets de mobilité plutôt courts c'est-à-dire entre catégories proches.

**Axe 3**

- Sur le long terme, augmentation de la fluidité sociale.

**Axe 4**

- Environ 40 % de la mobilité observée est déterminée par l'évolution de la structure socioprofessionnelle.

- Sur le long terme, hausse des taux d'accès au baccalauréat pour l'ensemble des catégories sociales (5 % d'une génération au début du XXème siècle et environ 75 % aujourd'hui).

- 39 % des personnes ayant un diplôme supérieur à celui du père n'accèdent pas à une position sociale supérieure à celle des parents (FQP 2003).

- Les enfants de catégories supérieures sont sur-représentés dans le supérieur long et ceux des catégories populaires le sont dans le supérieur court.

- Tendance à l'homogamie : exemple : 56,4 % des agriculteurs exploitants vivent en couple avec des agricultrices en 2014 (INSEE).

### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

- Calculs d'*Odds ratios*
- Causes de l'évolution de la structure socioprofessionnelle
- R. BOUDON, P. BOURDIEU
- Différentes réformes du système éducatif depuis les années 60 dans le but de le démocratiser

## Question 2.1 : Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1** : L'évolution des formes de solidarité ne fait pas disparaître le lien social traditionnel.

**Axe 2** : Bien que les instances d'intégration évoluent, elles permettent encore une intégration sociale.

### Les mécanismes à mobiliser

#### **Axe 1 :**

Selon Durkheim, dans les sociétés traditionnelles, la ressemblance des individus (normes, valeurs, croyances, modes de vie, comportements... similaires) explique la solidarité et la cohésion sociale. Dans les sociétés modernes, la division du travail social de plus en plus poussée conduit à la différenciation des fonctions économiques et sociales expliquant la solidarité par la complémentarité des membres de la société. Ces derniers étant plus spécialisés sont plus interdépendants. Parallèlement, cette division sociale du travail social s'accompagne d'un développement de l'individualisme, dans le sens où la participation à des groupes différenciés conduit l'individu à affirmer une identité plus autonome, plus personnelle.

Ces deux formes de solidarité peuvent coexister. Si aujourd'hui la solidarité est avant tout organique, des formes de solidarité mécanique subsistent : les liens sociaux reposant sur des valeurs et des croyances communes n'ont pas disparu (militants politiques, syndicats, communautés religieuses partageant des croyances, des principes, des sentiments, des idéaux... communs).

#### **Axe 2 : Les instances traditionnelles d'intégration sont en mutation mais gardent leur rôle intégrateur**

##### **1) Le rôle de la famille dans l'intégration sociale se maintient malgré les nouvelles formes familiales**

- Depuis une quarantaine d'années, on assiste à des transformations de la famille (hausse de la monoparentalité, famille recomposée, homoparentalité, hausse du célibat, recul du mariage, naissances hors mariage, hausse de la divortialité ...). La fragilisation des liens familiaux associée à une diversité des modèles familiaux contribue parfois à amoindrir son rôle intégrateur.

- Malgré ces évolutions la famille reste un repère et une instance d'intégration. Le couple marié avec enfants demeure la norme, les solidarités familiales y compris intergénérationnelles (soutien domestique, échange de services, aides financières et accès à un capital social) persistent aussi dans les nouvelles formes de famille. Elle reste la 1<sup>ère</sup> instance de socialisation primaire, un lieu d'échange et de sociabilité.

##### **2) L'école républicaine est remise en cause mais reste une instance essentielle d'intégration**

- L'école a un rôle intégrateur : lieu de socialisation, de sociabilité, d'apprentissage de normes et de valeurs communes, facteur d'intégration économique à travers l'accès à la formation, à la qualification, et à l'emploi. La massification et une relative démocratisation de l'école ont renforcé son rôle.

- Mais certaines de ses évolutions fragilisent son rôle intégrateur : diversification des publics, persistance d'inégalités scolaires et d'échec scolaire, dévalorisation relative des diplômes (paradoxe d'Anderson), difficultés d'intégration sur le marché du travail pour les jeunes.

##### **3) Le travail conserve un rôle intégrateur malgré la montée du chômage et des emplois précaires**

- Le travail est la principale instance d'intégration sociale des actifs : accès à la société de consommation grâce au revenu du travail, accès à des droits sociaux (protection sociale, droit du travail), construction de l'identité professionnelle et du statut social, socialisation secondaire, lieu de sociabilité, syndicalisme.

- Si le CDI à temps plein reste la norme, les principales évolutions de l'emploi fragilisent ce rôle intégrateur : montée du chômage notamment de longue durée (qui peut provoquer d'autres ruptures : familiales, amicales => perte de sociabilité), développement des emplois atypiques, difficulté d'insertion sur le marché du travail pour les jeunes et les moins qualifiés, hausse du nombre de travailleurs pauvres.

### Les notions du programme

**Intégration** : processus qui conduit un individu à partager les normes, les valeurs, les objectifs d'une société/un groupe, et qui l'amène à s'y sentir membre à part entière.

**Lien social** : ensemble des relations qui unissent des individus faisant partie d'un même groupe social dans lequel s'établissent des valeurs, des normes et des règles.

**Solidarité mécanique** (Durkheim) : forme de lien social et principe d'organisation de la société fondés sur la similitude des membres du groupe

**Solidarité organique** (Durkheim) : forme de lien social et principe d'organisation majeurs des sociétés modernes fondés sur la complémentarité et la différenciation des membres du groupe.

**Cohésion sociale** : état d'une société ou d'un groupe où la solidarité produit des liens sociaux suffisamment solides, permettant ainsi aux individus de vivre ensemble dans une harmonie relative.

#### **Acquis de 1<sup>ère</sup>**

Socialisation, sociabilité, anomie, désaffiliation, disqualification, réseaux sociaux.

### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Exclusion

Durkheim : l'explication du passage d'une forme de solidarité à l'autre par la hausse de la densité de population

Possibilité de faire un lien avec les Regards Croisés « travail, emploi, chômage »

### Éléments factuels

#### **Axe 1**

Industrialisation et urbanisation en lien avec l'évolution des formes de solidarité. Persistance des solidarités mécaniques : en 2013, 42 % des personnes âgées de plus de 16 ans adhèrent à une association (INSEE)

#### **Axe 2**

##### **Exemples liés à la famille**

Selon l'Insee, de moins en moins de mariages (près des 300 000 par an en 1990 et 240 000 en 2015), de plus en plus de PACS (près de 175 000 en 2014 contre 22 000 en 2000) et nombre de divorces multiplié par 4 entre 1960 et 2014 (123 500 en 2014).

##### **Exemples liés à l'école**

En 2015, 82 % des jeunes sortis de la formation initiale depuis 1 à 4 ans et qui ont fait des études supérieures longues sont cadres ou professions intermédiaires contre seulement 8 % pour ceux qui ont un CAP ou BEP.

Un écart de 12 points de pourcentage entre le taux de chômage des jeunes sortis de la formation initiale depuis 1 à 4 ans qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur et ceux qui ont au plus le brevet en 1978 ; en 2015 cet écart est de 40 points de pourcentage

##### **Exemples liés au travail**

Selon l'Insee, en 2014, les chômeurs de longue durée (au chômage depuis un an ou plus) représentaient environ 43 % des chômeurs.

Une [étude de la Dares sur l'évolution des embauches entre 2000 et 2012](#) met en évidence une évolution paradoxale du marché du travail : alors que les contrats à durée indéterminée (CDI) restent la forme d'emploi la plus répandue (près de 87% des salariés), plus de 90% des embauches sont des CDD ou des missions d'intérim.

## Question 2.2 : La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?

Les grands axes et problématiques		Les notions au programme	Éléments factuels
<p><b>Axe 1 :</b> Les conflits sont-ils une pathologie de l'intégration ou un facteur de cohésion sociale ?</p> <p><b>Axe 2 :</b> Les conflits sont-ils un facteur du changement social ou une résistance au changement social ?</p> <p><b>Axe 3 :</b> Mutation et diversification des conflits (conflits du travail et sociétaux) : acteurs, enjeux, formes et finalités.</p>		<p><b>Intégration sociale :</b> processus qui conduit un individu à partager les normes, les valeurs, les objectifs d'une société/un groupe, et qui l'amène à s'y sentir membre à part entière.</p> <p><b>Conflits sociaux :</b> affrontements entre groupes sociaux opposés par leurs intérêts, leurs positions ou leurs idées.</p> <p><b>Mouvements sociaux :</b> actions collectives durables qui visent à défendre des intérêts communs, à modifier et/ou conserver des règles sociales, voire transformer la société.</p> <p><b>Régulation des conflits :</b> ensemble de règles qui encadrent les conflits et les manières de les résoudre.</p> <p><b>Syndicat :</b> association dont le but est de défendre les intérêts professionnels, individuels ou collectifs, de ses membres.</p> <p><b>Cohésion sociale :</b> état d'une société ou d'un groupe où la solidarité produit des liens sociaux suffisamment solides, permettant ainsi aux individus de vivre ensemble dans une harmonie relative.</p> <p><b>Changement social :</b> toute modification durable qui transforme la structure, l'organisation d'une collectivité, et affecte le cours de son histoire.</p> <p style="text-align: center;"><b>Acquis de première</b></p> <p>Conflit</p>	<p>Droit de grève 1864 Droit syndical : 1884</p> <p>Accords de Matignon, 1936 Mai 1968 Loi IVG : 1975 Vote du PACS : 1999 Mouvement altermondialiste (manifestations de Seattle, 1999) Émeutes urbaines de 2005. Mouvement des Indignés, 2011 Manifestations pour/contre « le Mariage pour tous 2012-2013 » « Nuit debout » 2016 « Contre la loi travail » 2016</p> <p>Exemples de mouvements NIMBY : implantation d'éolienne, ligne LGV, centre d'accueil pour réfugiés ou sans-abris...</p> <p>Exemples de conflits du travail récents : Good Year, Air France, GM&amp;S., Whirlpool, conflits des pilotes de ligne, des enseignants, des notaires, des médecins urgentistes.</p> <p>Baisse du taux de syndicalisation : de 30 % en 1949 à 11 % en 2013 (source Dares).</p> <p>Baisse tendancielle du nombre de journées individuelles non travaillées (JINT)</p>
Les mécanismes à mobiliser			
Axe 1 :			
Les conflits comme pathologie de l'intégration	Les conflits comme facteur de cohésion		
<p>- Lien avec l'analyse de Durkheim : Formes pathologiques de la division du travail (division technique du travail poussée à l'extrême, crise économique, antagonisme capital/travail, sentiment d'injustice...) → affaiblissement des normes sociales (anomie) et de la cohésion sociale → conflits sociaux.</p> <p>- Les conflits sociaux peuvent conduire à un affaiblissement du lien social.</p> <p>=&gt; Le conflit social est perçu :</p> <p>- comme négatif car il est l'expression d'un défaut d'intégration et peut nuire à la cohésion sociale</p> <p>- comme évitable : si l'intégration sociale n'avait pas été défectueuse, il n'y aurait pas eu de conflit.</p>	<p>- Le conflit favorise la cohésion d'un groupe social : il est facteur de socialisation, génère un sentiment d'appartenance, un lieu de sociabilité, il permet de renforcer l'unité du groupe face à l'adversaire.</p> <p>- Dans la lutte se forge la conscience de classe (Marx).</p> <p>- Le conflit favorise le lien social entre les groupes sociaux en conflit : reconnaissance de l'adversaire et de l'enjeu du conflit, négociation en vue de rechercher un accord et de trouver une issue au conflit. Le conflit est donc un moyen de régulation dans la société</p> <p>=&gt; le conflit est perçu :</p> <p>- comme positif puisqu'il contribue à l'intégration sociale.</p> <p>- comme inévitable car il fait partie du fonctionnement normal de l'organisation sociale.</p>		
Axe 2 :			
Le conflit comme moteur du changement social	Le conflit comme résistance au changement social		
<p>Le conflit qui oppose, de période en période, les dominants et les dominés dans toute société est le moteur du changement social (Marx).</p> <p>Les conflits peuvent produire de nouvelles normes collectives, de nouvelles lois (loi autorisant l'avortement, le PACS, le mariage homosexuel).</p> <p>Les conflits peuvent être porteurs de changement des valeurs : en cherchant à faire reconnaître de nouvelles égalités, de nouvelles identités, de sorte que des pratiques, hier socialement ou moralement condamnées, sont aujourd'hui acceptées.</p>	<p>Plusieurs types de conflits défensifs :</p> <p>- s'opposant à de nouvelles normes et valeurs (conflits générés par « l'ubérisation », par la loi sur le mariage pour tous, par la loi travail...).</p> <p>- s'opposant à des évolutions menaçant des acquis (réforme des retraites, statut des fonctionnaires...)</p> <p>- s'opposant à l'installation d'infrastructures locales, indépendamment de l'intérêt général. (« NIMBY » pour « Not In My BackYard », littéralement « Pas dans mon jardin »).</p>		
Axe 3 :			
<p>- <b>Le conflit du travail</b> était un conflit central dans la société industrielle. La grève semble s'affaiblir dans la société contemporaine. Toutefois, d'autres formes de conflits du travail, moins visibles, se développent (refus d'heures supplémentaires, débrayages, pétition, grève perlée...). Les syndicats ont progressivement acquis un rôle fondamental dans la régulation des conflits du travail, même si on assiste à un mouvement de baisse de la syndicalisation des salariés. Aujourd'hui, les conflits du travail concernent davantage les catégories supérieures et les indépendants (agriculteurs, professions libérales...), ils sont plus localisés, plus catégoriels, plus spontanés et parfois moins encadrés par les syndicats. Les motifs de conflits se sont diversifiés : salaire, temps de travail, condition de travail, perte de l'emploi, santé au travail...</p> <p>- À partir des années 1970, on assiste à une diversification des conflits et à un développement de <b>conflits sociétaux</b>, souvent qualifiés de nouveaux mouvements sociaux : reconnaissance d'un droit à la différence, revendication d'égalité, défense d'une cause, amélioration de la qualité de vie, mouvement des « sans » ... Il apparaît aussi une diversification des formes d'action : importance du rôle des médias, actions spectaculaires, mobilisations plus spontanées, recours aux experts et au Droit, importance des réseaux sociaux. Ils sont portés par de nouveaux acteurs (ONG, associations, zadistes...).</p>			
		Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)	
		<p>Paradoxe de l'action collective (Mancur Olson).</p> <p>Nouveaux mouvements sociaux :</p> <p>- A. Touraine et l'émergence d'une société postindustrielle,</p> <p>- R. Inglehart et l'émergence d'une société post matérialiste.</p>	

## Question 1.1 : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

### Les grands axes et problématiques

#### Axe 1 : Quels sont les fondements des politiques de lutte contre les inégalités ?

Les différentes conceptions de la justice sociale dépendent de la dimension de l'égalité à laquelle on se réfère.

#### Axe 2 : De quels moyens disposent les pouvoirs publics pour contribuer à la justice sociale ?

Principaux moyens : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs et mesures de lutte contre les discriminations.

#### Axe 3 : L'action des pouvoirs publics : Quelles contraintes ? Quelle efficacité ?

Questionnée sur sa légitimité et son efficacité, l'action des pouvoirs publics est soumise à des contraintes de financement.

### Les mécanismes à mobiliser

#### Axe 1 :

Distinction entre égalité des droits, des chances et des situations. Les pouvoirs publics peuvent alors agir sur ces différentes dimensions de l'égalité au nom d'une certaine conception de la justice sociale :

- conception fondée sur l'idée que l'action des pouvoirs publics doit se limiter à assurer l'égalité des droits (et les libertés),
- conception fondée sur l'idée que les pouvoirs publics doivent essentiellement assurer l'égalité des chances,
- conception fondée sur l'idée que les pouvoirs publics doivent aussi chercher à limiter les inégalités de situation (revenus, patrimoine, espérance de vie, accès aux services collectifs...).

#### Axe 2

**Les pouvoirs publics disposent de plusieurs moyens pour aller vers plus de justice sociale :**

**La fiscalité** est un moyen de réduire les inégalités lorsque les prélèvements sont progressifs (exemple, l'impôt sur le revenu : plus les revenus déclarés sont importants, plus le taux d'imposition sur le revenu est élevé).

**La redistribution** se base sur deux logiques :

- une logique d'assurance : solidarité entre célibataires et familles, jeunes et âgés, actifs occupés et chômeurs...
- une logique d'assistance : baisse des inégalités entre population « favorisée » et « défavorisée ».

Certaines prestations s'inscrivent dans une logique d'assurance (allocation chômage, pensions de retraite...) et d'autres dans une logique d'assistance (bourses, Couverture maladie universelle...).

**La production de services collectifs** permet de réduire des inégalités en favorisant un accès gratuit ou quasi gratuit de tous à certains services comme les soins, la justice, l'éducation...

**La lutte contre les discriminations** nécessite tout d'abord l'établissement de lois (loi sur la parité...) et la possibilité alors de saisir la justice lorsqu'elles sont transgressées. Le défenseur des droits joue ici un rôle important. Il est aussi possible de réduire les inégalités en "donnant plus à ceux qui ont le moins" après avoir déterminé des catégories discriminées. Par exemple, l'éducation prioritaire consiste à accorder plus de moyens aux écoles qui accueillent des enfants provenant de milieux défavorisés (Réseau d'éducation prioritaire ou REP) ; de même, il existe des voies spécifiques d'accès à des études sélectives pour les élèves originaires de lycées situés dans des zones défavorisées (Sciences Po Paris).

#### Axe 3

L'action des pouvoirs publics est soumise à différentes contraintes : financière (hausse du déficit budgétaire et de la dette publique) et idéologique (selon les approches, certaines inégalités peuvent être justes, légitimes et nécessaires ; dans ce cadre les pouvoirs publics n'auraient pas compétence en matière de justice sociale).

L'efficacité de l'action des pouvoirs publics fait aussi et ainsi débat :

- maintien voire progression de certaines inégalités (patrimoine, espérance de vie) malgré les mesures prises,
- risque d'effets désincitatifs : l'existence de revenus de transfert et d'indemnités (allocations chômage RSA, ) risque de désinciter au retour à l'emploi,
- risque d'effets pervers : hausse du coût du travail, évasion et fraude fiscales liées aux taux de prélèvements élevés => frein à la croissance.

### Mesures et savoir-faire

Comparaison de rapports interquartiles.

### Les notions du programme

**Justice sociale** : principe précisant ce qu'est une répartition juste/équitable des ressources matérielles et symboliques dans une société démocratique. La conception de la justice sociale dépend la conception de l'égalité prise en compte.

**Inégalités** : différences illégitimes donnant lieu à un désavantage dans l'accès à des ressources socialement valorisées.

**Égalité** : principe qui conduit à traiter les individus de façon identique quelles que soient leurs situations, leurs conditions sociales. On peut considérer trois types d'égalité : l'égalité des droits, l'égalité des chances, l'égalité des situations.

**Discrimination** : inégalités de traitement des individus en raison de caractéristiques réelles ou supposées (ethnie, sexe, âge, religion...).

**Assurance** : principe de protection sociale dans lequel la couverture des risques individuels est fondée sur des cotisations préalables basées sur les revenus du travail et ouvrant droit à prestations.

**Assistance** : principe de protection sociale financée par l'impôt dans lequel les prestations sont accordées à un individu sans qu'il ait préalablement cotisé.

**Services collectifs** : productions non marchandes financées par les prélèvements obligatoires (éducation, santé, police, justice...).

**Fiscalité** : ensemble des impôts et taxes prélevés par les administrations publiques centrales / locales.

**Prestations sociales** : transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de compenser les coûts dus à divers risques et situations désavantageuses : allocations familiales, remboursement de soins, RSA, allocations logement...

**Cotisations sociales** : ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés pour financer la protection sociale.

**Redistribution** : ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics pour modifier la répartition primaire des revenus par l'intermédiaire des prélèvements obligatoires et des prestations sociales.

**Protection sociale** : système de couverture collective des risques sociaux permettant aux individus de faire face aux conséquences financières de situations désavantageuses : vieillesse, maladie, invalidité, perte d'emploi, maternité, charges de famille, exclusion...

### Acquis de première

État-providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert

### Éléments factuels

#### Axe 1

Le taux de prélèvements obligatoires est de 44,7% en France en 2016 (INSEE).

Le RSA pour une personne seule sans enfant est de 524,68 € en 2016 (CAF 2016).

#### Montants moyens des prélèvements et prestations en euros par unité de consommation

En 2012	Quintiles de niveau de vie	
	Q1	Q2
Revenu avant redistribution	7 266	55 292
Prélèvements	- 333	- 10 707
Prestations	4 332	335
Revenu disponible	11 266	44 919

Insee, 2013.

En 2012, avant redistribution, les 20 % des personnes les plus aisées avaient un niveau de vie 7,6 fois plus élevé que les 20 % les plus modestes ; après redistribution, l'écart n'est plus que de 3,9.

Loi du 6 juin 2000 sur la parité femmes/hommes en politique (juillet 1999, révision constitutionnelle pour favoriser l'égal « accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »).

Loi du 10 juillet 1987 : Tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer, à plein temps ou à temps partiel, des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de l'entreprise.

#### Axe 3

En 2015, en France, le déficit de la Sécurité sociale est de 10,7 milliards d'euros (Ministère des affaires sociales) ; selon l'INSEE, le déficit public représente 3,5% du PIB, et la dette publique brute 95,7 % du PIB.

#### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Distinction égalité/équité, Méritocratie, Distinction modèles universaliste / corporatiste / résiduel, Redistributions verticale et horizontale, Courbe de Laffer, Trappes à chômage / à inactivité, Auteurs : A. de Tocqueville, F. V. Hayek, J. Rawls.

## Question 2.1 : Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?

### Les grands axes et problématiques

**Axe 1 :** L'analyse néo-classique du fonctionnement du marché du travail.

**Axe 2 :** La spécificité de la relation salariale nécessite de relâcher certaines hypothèses de l'analyse néo-classique en introduisant principalement l'hétérogénéité du facteur travail et l'asymétrie d'information.

**Axe 3 :** Le taux de salaire dépend aussi du résultat des négociations salariales et de l'intervention de l'État.

### Les mécanismes à mobiliser

**Axe 1 :** Le travail est une marchandise comme les autres et le marché du travail est considéré comme n'importe quel marché concurrentiel :

- l'offre de travail émane de la population active, c'est une fonction croissante du taux de salaire réel puisque les actifs font un arbitrage entre travail et loisirs. Si le salaire réel augmente, l'offre de travail sera plus élevée car les actifs seront incités à renoncer à leur temps libre.
- la demande de travail émane des employeurs, c'est une fonction décroissante du taux de salaire réel puisque les employeurs comparent le taux de salaire réel (ce que coûte un travailleur supplémentaire) et la productivité marginale (ce que rapporte un travailleur supplémentaire). Si le salaire réel diminue, la demande de travail sera plus élevée car les producteurs sont incités à recruter, le travail étant moins coûteux.

- donc la rencontre de l'offre et la demande de travail détermine par tâtonnement le taux de salaire réel et le niveau d'emploi d'équilibre.

**Axe 2 :** Le relâchement des hypothèses du modèle néo-classique pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale :

- le facteur travail est hétérogène, cela conduit à distinguer différents marchés du travail (segmentation) dont les caractéristiques de nature (qualification, type de contrat, niveau de protection sociale...) et de fonctionnement engendrent des modalités de fixation des salaires différentes de celles du modèle néo-classique.
- il existe des asymétries d'information, notamment sur la productivité réelle du salarié. Par conséquent, l'employeur peut proposer un salaire supérieur au salaire d'équilibre (théorie du salaire d'efficience) afin d'inciter le salarié à être plus productif, d'attirer les meilleures recrues, tout en limitant le turn-over et les coûts liés.

**Axe 3 :** Les salaires sont aussi déterminés :

- dans le cadre des négociations salariales entre les partenaires sociaux : conventions collectives et accords d'entreprise.
- par les pouvoirs publics qui peuvent :

- agir au travers du droit du travail et des lois sur les conditions de rémunération et de négociation,
- fixer un salaire minimum légal et les règles de sa revalorisation, définir la rémunération des fonctionnaires.

### Notions du programme

**Marché du travail :** lieu de rencontre entre l'offre et la demande de travail. Dans l'analyse néo-classique, le prix du travail détermine les quantités offertes et demandées.

**Travail :** activité rémunérée ou non destinée à produire des biens ou des services. Le travail est l'un des deux facteurs de la production, avec le capital. Dans l'analyse néo-classique, le travail est la marchandise s'échangeant sur le marché du travail.

**Emploi :** activité professionnelle rémunérée à laquelle sont associés un statut et une position sociale. Au niveau macroéconomique, l'emploi désigne l'ensemble des personnes ayant un emploi mesuré par la population active occupée.

**Taux de salaire réel :** niveau du salaire, inflation déduite, par heure travaillée ou par salarié. Son niveau détermine l'offre et la demande de travail. Dans l'analyse néo-classique, sa flexibilité égalise l'offre et la demande de travail.

**Salaire d'efficience :** salaire fixé au-dessus du salaire d'équilibre afin de limiter les risques pour l'employeur d'une information imparfaite sur la productivité/performance du salarié.

**Salaire minimum :** salaire fixé réglementairement en dessous duquel un salarié ne peut pas être rémunéré.

**Contrat de travail :** contrat par lequel un salarié s'engage à travailler moyennant rémunération, pour le compte de son employeur. Il précise la rémunération, le contenu du poste, les conditions de travail ...

**Conventions collectives :** accords-cadres entre les partenaires sociaux d'une branche professionnelle sur le temps de travail, les salaires, les conditions de travail, la formation, les grilles de qualification, les conditions d'embauches et de licenciements...

**Partenaires sociaux :** représentants des syndicats de salariés et des organisations patronales qui négocient notamment les conventions collectives et les accords d'entreprise.

**Segmentation du marché du travail :** idée selon laquelle le marché du travail n'est pas homogène. Il existerait plusieurs marchés du travail, relativement étanches, selon la qualification, le type de contrat, le niveau de protection sociale...

### Acquis de première

Salaire, marché, productivité, offre et demande, prix et quantité d'équilibre, asymétrie d'information.

### Éléments factuels

#### Axe 2 : hétérogénéité du facteur travail

##### Salaire mensuel moyen net en euros en 2013

Cadres	4 072
Ouvriers	1 686
Hommes	2 389
Femmes	1 934
Ensemble	2 212

(Insee)

##### Répartition de l'emploi selon le statut en 2015

	en milliers	en %
<b>Non salariés</b>	<b>3 140</b>	<b>11,8</b>
<b>Salariés</b>	<b>23 442</b>	<b>88,2</b>
<i>Dont CDI</i>	<i>19 987</i>	<i>85,3</i>
<i>Dont contrats précaires</i>	<i>3 455</i>	<i>14,7</i>
<i>Ensemble des salariés</i>	<i>23 442</i>	<i>100,0</i>
<b>Ensemble des emplois</b>	<b>26 582</b>	<b>100,0</b>

(Insee, Enquête emploi 2016)

En 2013, 9,6% des salariés en CDI étaient rémunérés au SMIC, contre 23,1% des salariés en CDD (INSEE)

#### Axe 3 :

1919	loi sur les conventions collectives, réaffirmée en 1982 (lois Auroux)
	Volonté actuelle des pouvoirs publics à donner un rôle croissant aux accords d'entreprise
1950	création du SMIG devenu SMIC en 1970
2017	SMIC horaire : 9,76 € brut / 7,52 € net SMIC mensuel (pour 35 heures par semaine) : 1 480,27 € brut / 1 139,81 € net

### Mesures et savoir-faire

Salaire réel	Taux de salaire réel
$\frac{\text{salaire nominal}}{\text{indice des prix}} \times 100$	$\frac{\text{variation du salaire nominal}}{\text{variation du prix}} \times 100$

Représentation graphique simple du marché du travail  
Interprétations des courbes d'offre et de demande de travail, déplacements le long des courbes et déplacements des courbes

### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Lien explicite entre salaire d'efficience et notion d'aléa moral  
Distinctions insiders / outsiders et marché primaire / secondaire

## Questions 2.2 : Quelles politiques pour l'emploi ?

### Les grands axes et problématiques

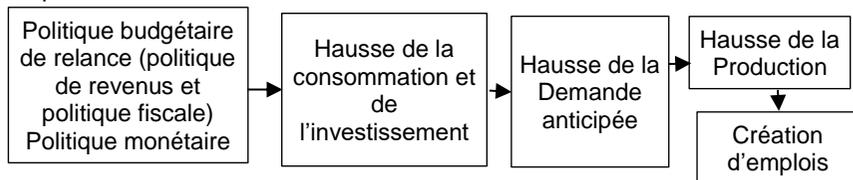
- Axe 1 :** Comment la diversité des analyses du chômage influencent-elles les politiques pour l'emploi ?
- Les politiques de soutien à la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien,
  - Les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique,
  - Les politiques de formation et de flexibilisation du marché du travail pour réduire la composante structurelle du chômage.

**Axe 2 :** Comment les politiques de l'emploi prennent-elles en compte le rôle du travail dans l'intégration sociale et sa fragilisation ?

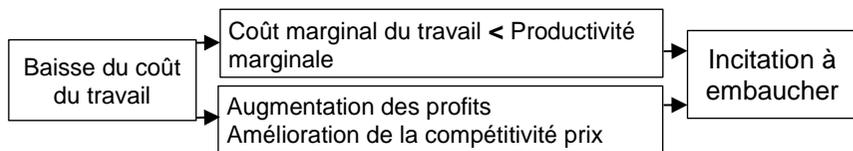
### Les mécanismes à mobiliser

**Axe 1 :**

**Le chômage keynésien** est dû à une insuffisance de la demande globale. La réduction du chômage passe par une stimulation de la consommation et des investissements pour relancer la demande globale anticipée, la production et l'emploi.



**Le chômage classique** est dû à un coût du travail trop élevé. La réduction du chômage passe donc par un allègement du coût du travail (essentiellement réduction des cotisations sociales patronales).



**Le chômage structurel** est dû à une mauvaise adéquation entre l'offre et la demande de travail, liée entre autre à un manque de flexibilité du marché du travail. La baisse de cette composante du chômage passe par la suppression des rigidités du marché du travail (SMIC, contrat de travail, allocation chômage...), ainsi que la formation initiale et continue afin de faire coïncider qualification de l'emploi et qualification de l'actif.

**Axe 2 :**

Les évolutions de l'emploi fragilisent le rôle intégrateur du travail (emploi précaire, temps partiel subi, chômage de longue durée...) et font évoluer les politiques de l'emploi (politiques dites actives, prime pour l'emploi, CICE, contrats aidés, flexisécurité, loi travail...). → Illustrations des mécanismes.

### Les notions du programme

**Travail :** activité rémunérée ou non destinée à produire des biens ou des services. Le travail est l'un des deux facteurs de la production, avec le capital. Dans l'analyse néo-classique, le travail est la marchandise s'échangeant sur le marché du travail.

**Emploi :** activité professionnelle rémunérée à laquelle sont associés un statut et une position sociale. Au niveau macroéconomique, l'emploi désigne l'ensemble des personnes ayant un emploi mesuré par la population active occupée.

**Chômage :** situation d'une personne sans emploi, en recherche active d'emploi et disponible pour en occuper un.

**Politiques pour l'emploi :** ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics dont l'objectif est d'inciter à la création d'emplois et de sauvegarder les emplois existants, tout en favorisant la rencontre entre les offres et les demandes d'emplois.

**Flexibilité du marché du travail :** propriété du marché du travail qui lui permet de s'autoréguler c'est-à-dire d'ajuster correctement et rapidement offre et demande de travail.

**Taux de chômage :** part en % des actifs au chômage.

**Taux d'emploi :** part en % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ayant un emploi.

**Qualification :** ensemble des aptitudes d'un actif (qualification d'un actif) ou ensemble des aptitudes requises pour occuper un emploi (qualification de l'emploi).

**Demande anticipée :** estimation de demande future de biens et services par les chefs d'entreprises.

**Salariat :** ensemble des personnes ayant le statut de salarié, c'est-à-dire qui travaillent pour le compte d'un employeur moyennant une rémunération (salaire) avec lequel elles sont liées par un contrat de travail.

**Précarité :** situation instable et incertaine qui entraîne des conditions de vie et une intégration sociale plus difficiles. La précarité de l'emploi correspond à une situation où un individu occupe un emploi précaire (CDD, intérim, contrats aidés ...) et/ou pouvant alterner période d'emploi et de chômage.

**Pauvreté :** situation dans laquelle une personne n'a pas accès aux ressources fondamentales pour répondre aux besoins essentiels selon la société dans laquelle elle vit.

### Acquis de première :

Chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.

### Éléments factuels

En 2016, selon l'Insee, en France :

- Le taux de chômage s'établissait à 10,0 %,
- celui des jeunes (15-24 ans) était de 23,3 %.
- Sur les 2 783 000 chômeurs au sens du BIT, 1 223 000 étaient des chômeurs de longue durée (> à 1 an), soit près de 44 % de l'ensemble des chômeurs.
- Le SMIC était de 1 480,27 € brut (au 1<sup>er</sup> janvier 2017).
- Les salariés représentaient 88,2 % des actifs occupés.
- Les CDI représentaient 85,3 % de l'emploi salarié total.
- En 2015, le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian est de 1 003 €, le taux de pauvreté de 14,3 % en 2015.

Début des politiques de réduction des cotisations sociales patronales en France : 1993.

Janvier 2013 : mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) avantage fiscal qui concerne les entreprises employant des salariés et qui équivaut à une baisse de leurs cotisations sociales.

### Pistes éventuelles d'approfondissement (non exigibles aux épreuves)

Chômage conjoncturel  
Chômage frictionnel  
Chômage volontaire / involontaire  
Politiques actives/passives de l'emploi  
Différentes formes de flexibilité : interne, externe, quantitative, qualitative, fonctionnelle, *salariale*  
Modèles de flexisécurité  
Approfondissement sur les débats autour du salaire minimum, des trappes à inactivité, du RSA  
Loi Travail 2016, Ordonnances 2017

### Mesures et savoir-faire

Pourcentages de répartition :

Taux de chômage en % =  $\frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{population active}} \times 100$

Taux d'emploi en % =  $\frac{\text{nombre d'actifs occupés}}{\text{population en âge de travailler (15-64 ans)}} \times 100$

Seuil de pauvreté : en Europe le seuil de 60 % du revenu médian par unité de consommation est privilégié.

(Taux de pauvreté =

$\frac{\text{individus dont le niveau de vie est } < \text{seuil de pauvreté}}{\text{nombre d'individus dans la population étudiée}} \times 100$ )